



Comité d'Entreprise Caterpillar – Commission Vacances

## ... location de camping-cars ...

### **MODALITES DE RESERVATION ET DE SUBVENTION**

38 Caravane et Motorhome Rent sont les loueurs sélectionnés par le CE pour la qualité de leurs prestations et leurs tarifs raisonnables.

Cette activité sera considérée comme une location vacances ce qui signifie qu'elle sera prise en compte dans les priorités d'attribution des chèques vacances et des locations vacances. Elle sera subventionnée en fonction du quotient familial sur la base d'un plafond fixé à 800 € par semaine dans la limite de deux semaines consécutives ou non dans l'année, et dans la mesure où le salarié ne dépasse pas ses droits de réservations vacances (été/hiver) soit 4 semaines dans l'année.

Pour les inscriptions, vous devez au préalable, vous renseigner au secrétariat du CE pour connaître votre pourcentage de subvention et vos droits de location restants, les coordonnées des loueurs, leurs prestations et conditions de réservation. Un imprimé de réservation vous sera remis.

Vous vous chargerez par la suite de faire votre réservation directement auprès du prestataire et de faire compléter l'imprimé remis par le CE sur lequel le loueur devra mentionner les dates, le type de camping-car, le coût de la réservation et l'acompte à verser.

Pour valider votre inscription, vous devrez rapporter cet imprimé au CE afin de connaître le montant exact de votre subvention et régler à l'ordre du prestataire l'acompte demandé.

Le paiement total de votre location vous incombe et devra être fait directement au prestataire.

Le montant de la subvention qui vous a été attribué pour cette location sera versé par nos soins au prestataire dès que vous aurez soldé votre réservation.

\*Pour Motorhome Rent, vous devez appeler Catherine à la centrale de réservation au 04 78 900 999 et faire votre choix parmi la gamme de camping-cars proposée dans le dépliant ci-joint.

\*Pour 38 Caravane, seuls deux modèles vous sont proposés (voir ci-joint) et vous devez appeler le 04 76 50 27 58.

## RESERVATION CAMPING CAR

### DEMANDEUR

---

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

.....TEL.....

Pourcentage de subvention accordé.....nombre de semaines accordé.....

### PARTIE RESERVEE A 38 Caravane

---

TYPE DE CAMPING CAR.....

FORFAIT .....KM

KM ILLIMITES

DATE DE LOCATION.....

COUT DE LA LOCATION (hors options).....

MONTANT DE L'ACOMPTE A VERSER.....

### DATE ET CACHET DU PRESTATAIRE

### PARTIE RESERVEE AU CE

---

La subvention accordée est calculée sur le prix de la location soit.....€

La subvention accordée est calculée sur le plafond soit .....€

Elle sera versée à 38 Caravane dès réception du coupon ci-dessous.

**Date/cachet CE**

### PARTIE DETACHABLE A RETOURNER AU CE APRES VERSEMENT DU SOLDE PAR LE LOCATAIRE

---

NOM DU LOCATAIRE.....DATE DE LOCATION.....

38 Caravane atteste que le locataire a soldé sa réservation pour un montant de .....€

et demande au Comité d'Entreprise le versement du montant de la subvention soit .....€

### DATE ET CACHET DU PRESTATAIRE

**38 CARAVANE**

Nordine Mellouli

Les Balmes – RN 75

38340 VOREPPE

Tél. : 04 76 50 27 58

Fax. : 04 76 50 07 36

Mail : [38caravane@idylcar.fr](mailto:38caravane@idylcar.fr)Site WEB : <http://www.38caravane.com>**CAMPING CAR**VEHICULES NEUFS**CHALLENGER 151 : 6 PLACES****BURSTNER A 535 : 6 PLACES****KILOMETRAGE ILLIMITE**BASSE SAISON – du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin – mois de septembre et octobreTarif TTC 2006 : 840 euros **(-10 % - 756 €)****HAUTE SAISON – 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**Tarif TTC 2006 : 1 230 euros **(-10 % = 1 107 €)**

CAUTION = 3 000 €

**ASSURANCE COMPRISE****Equipement véhicule** : complet (2 bouteilles gaz, réfrigérateur, rallonge, produits WC...)**Non fournis** : (couverts, draps, couvertures, taies d'oreillers)**Dépannage** : par téléphone à l'agence de location pour directives**Récupération du véhicule** : samedi à 10 h du matin**Réintégration du véhicule** : vendredi suivant à 16 h**Accessoire payant** : porte vélo

# **EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES (\*)**

## **38 Caravane**

### **QUALITE DU CONDUCTEUR**

Le locataire devra être âgé de 21 ans au moins et titulaire d'un permis de conduire délivré depuis plus de 3 ans.

### **CONDITIONS DE REGLEMENT**

1 - règlement à effectuer lors de la réservation du véhicule :

a) Si elle intervient plus de 30 jours avant la date de départ : 30 % du montant à la location avec un minimum de 400 € pour les locations d'une semaine, 650 € pour les locations d'une durée supérieure.

Règlement du solde : 30 jours avant la date de départ. Toute réservation non soldée dans ce délai est considérée comme annulée par le client.

b) Si elle intervient moins de 30 jours avant la date de départ : 100 % du montant total de la location

### **CONDITIONS D'ANNULATION**

En cas d'annulation pour quelques causes que ce soit, les sommes versées resteront acquises à 38 Caravane à titre d'indemnités de dédit, dans les conditions suivantes :

a) Annulation notifiée plus de 45 jours avant le départ : le montant de la réservation est remboursé, sous déduction d'un montant égal à 15 % du montant total du contrat (minimum 140 €).

b) Annulation notifiée entre 45 et 30 jours avant le départ : l'acompte n'est pas remboursé.

c) Annulation notifiée ou règlement du solde non parvenu moins de 30 jours avant la date de départ : aucun versement n'est restitué.

Une assurance annulation/report peut être souscrite au moment de la réservation.

### **ASSURANCES**

Garanties : le locataire est garanti par 38 Caravane pour les risques suivants :

Responsabilité civile : en circulation : illimité ; hors circulation : 760 000 €

Recours et défense : illimités

Vol incendie, effraction, dommages extérieurs, grêle et bris de glace moyennant une franchise par événement.

Une notice d'information détaillée sur les conditions d'assurance, de rachat de franchise et d'assistance est disponible auprès de 38 caravane. Elle est systématiquement jointe au contrat de location.

**(\*) Un exemplaire des conditions générales est à votre disposition sur simple demande à 38 Caravane. Il est systématiquement joint au contrat de location.**

## RESERVATION CAMPING CAR

### DEMANDEUR

---

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

.....TEL.....

Pourcentage de subvention accordé.....nombre de semaines accordé.....

### PARTIE RESERVEE A MOTORHOME RENT

---

TYPE DE CAMPING CAR.....

FORFAIT .....KM

KM ILLIMITES

DATE DE LOCATION.....

COUT DE LA LOCATION (hors options).....

MONTANT DE L'ACOMPTE A VERSER.....

### DATE ET CACHET DU PRESTATAIRE

### PARTIE RESERVEE AU CE

---

La subvention accordée est calculée sur le prix de la location soit.....€

La subvention accordée est calculée sur le plafond soit .....€

Elle sera versée à Motorhome Rent dès réception du coupon ci-dessous.

**Date/cachet CE**

### PARTIE DETACHABLE A RETOURNER AU CE APRES VERSEMENT DU SOLDE PAR LE LOCATAIRE

---

NOM DU LOCATAIRE.....DATE DE LOCATION.....

Motorhome Rent atteste que le locataire a soldé sa réservation pour un montant de .....€

et demande au Comité d'Entreprise le versement du montant de la subvention soit .....€

**DATE ET CACHET DU PRESTATAIRE**